



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 mai 2008.

DEEZER SIGNE UN ACCORD EUROPEEN AVEC UNIVERSAL MUSIC

Deezer annonce la signature d'un accord portant sur 35 pays avec le géant Universal Music. Par cette démarche, le premier site Français de streaming lance son déploiement International afin de se positionner comme un acteur incontournable dans un marché musical en pleine mutation.

L'accord avec Universal Music porte sur la mise à disposition d'un catalogue de près d'un million de titres supplémentaires. Ainsi, tous les utilisateurs de Deezer pourront écouter en un clic tous leurs artistes préférés issus de tous les univers musicaux : Amy Winehouse, Portishead, Kanye West, Ayo, Renan Luce, Vanessa Paradis, Alain Bashung, Rachid Taha, U2... Avec 1 million de visiteurs uniques par jour dans le monde, le site étant traduit en plus de 20 langues, Deezer est aujourd'hui le leader incontestable. Répondre aux attentes de ses fidèles Deezerites, faire évoluer constamment son contenu musical, s'ouvrir à d'autres marchés : telles sont aujourd'hui ses ambitions. Cette démarche s'inscrit ainsi parfaitement dans cette stratégie de développement.

Jonathan Benassaya et Daniel Marhely, fondateurs de Deezer, déclarent :

« Nous sommes ravis de pouvoir annoncer officiellement l'accord tant attendu avec Universal Music. Tous les acteurs du marché prennent conscience que nous sommes en pleine révolution musicale. Cet accord unique démontre encore une fois, qu'il existe des solutions et des démarches positives pour répondre à une nouvelle configuration de la demande, reposant sur un accès libre et légal à la musique. La volonté de Deezer est de pouvoir répondre efficacement à cette nouveauté, en offrant la possibilité aux Deezerites du monde entier, d'accéder à un univers complet dédié à la musique, que ce soit de l'écoute, du partage ou de l'information ».

Pascal Nègre, Président d' Universal Music France commente :

« Nous sommes très attentifs aux nouveaux modes de consommation de la musique. Les services d'écoute de musique financés par la publicité font partie de ces nouvelles offres qui permettent au plus grand nombre de découvrir les artistes et leurs oeuvres, tout en respectant le droit des artistes et des producteurs ».

A PROPOS DE DEEZER :

Deezer.com est le premier site Français d'écoute de musiques à la demande gratuit, illimité et légal.

Les Deezerites peuvent, grâce à un catalogue de 2,5 millions de titres et à un accès à des webradios thématiques (rock, jazz, hip-hop, électro...), écouter librement tous leurs artistes préférés, programmer leurs playlists. Grâce à son réseau communautaire, les utilisateurs peuvent échanger, partager leurs goûts et humeurs musicales.

Le site, créé en France en juin 2006 par Daniel Marhely et Jonathan Benassaya, est traduit en 20 langues et compte à ce jour plus de 2 millions de membres. Deezer a été élu, par les lecteurs de O1Net, le site le plus innovant de l'année 2007 devant Facebook et Dailymotion. Deezer est aussi l'un des gagnants du Red Herring 2008 récompensant les 100 start-up européennes les plus innovantes.

CONTACTS PRESSE

Deezer : Sophie SAMAMA

T. + 33 (0) 1 55 80 69 02 P. + 33 (0)6 71 50 62 01 F. + 33 (0) 1 55 80 69 01 ss@deezer.com

Universal Music France : Agence Alchimia : Ouisa Rahab-Guez / Ingrid Brégeon-Fall

T. +33 (1) 44 70 90 72 org@alchimia-communication.fr / ibf@alchimia-communication.fr